 Association gestionnaire de l’Escale

**MISSION ET CHARTE DU BENEVOLE DE L’ESCALE**



**MISSION DU BENEVOLE DE L’ESCALE**

L’ESCALE est un lieu d’accueil de jour et de répit pour adultes autistes porteurs de handicap mental. La mission d’accompagnement proposée aux bénévoles est d’aider les personnes autistes à se sociabiliser, à sortir de leur isolement, à apprécier la vie en petite collectivité, à tisser des liens amicaux.

Vous êtes toujours en équipe, équipe composée de deux responsables de l’ESCALE, d’un art-thérapeute et de deux bénévoles, soit une équipe de cinq accompagnants pour cinq personnes accompagnées.

Comme bénévole, vous apportez un regard extérieur et donnez tout son sens à l’esprit de convivialité.

 **OÙ ?**

L’ESCALE, dans l’Amonerie de Saint François Xavier, 39 bd des Invalides 75007 Paris

 **QUAND ?**

**Entre 2h et 4h30 par séance**, une séance dure 4h30 avec un déjeuner suivi d’activités
Votre présence sur la séance est modulable en fonction de votre disponibilité

Le lundi et/ou mardi de 12h à 16h30

**De manière hebdomadaire / bimensuelle / mensuelle….**

 **CONTACTS :**

Oriane de Cotton : 06 17 77 41 97
Odile des Dorides : 06 85 75 22 43

info@lechemindepierre.com

**REJOIGNEZ-NOUS !**

**CHARTE DU BÉNÉVOLE DE L’ESCALE**

Tout bénévole accueilli au sein de l’Escale se voit remettre la présente charte.

Cette charte a pour objet de définir le cadre de la collaboration entre les responsables de l’Escale, les art-thérapeutes et les bénévoles.

L’Escale est gérée par l’association Le Chemin de Pierre. L’Escale est un lieu d’accueil de jour et de répit pour adultes porteurs de handicap mental et de troubles autistiques. Les personnes accueillies sont sans solution d’accueil ou en recherche de temps de sociabilisation adapté à leurs troubles.

L’Escale propose une ou deux demi-journées par semaine un accompagnement personnalisé et sociabilisant à 5 adultes autistes.

L’Escale accueille comme bénévole toute personne qui souhaite participer à l’accompagnement d’adultes ayant un handicap mental et des troubles autistiques.

**L’ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DE L’ESCALE**

**Modalités de l’accompagnement :**

* Une à deux séances hebdomadaires (hors vacances scolaires) de 4h30 s’organisant autour d’un repas puis d’activités collectives et/ou individuelles.

Le bénévole peut s’engager de manière hebdomadaire, bimensuelle, ou mensuelle…

* A chaque séance, **l’accompagnement est** **mené collectivement par une équipe** de 2 responsables de l’Escale, un art-thérapeute et 2 bénévoles, soit un accompagnant pour un accompagné.

**Sens de l’accompagnement :** Epanouir par la rencontre la personne accompagnée tout en veillant à respecter son individualité propre. **Finalité de l’accompagnement**: Sortir la personne autiste de son isolement en entrant dans son monde pour en élargir les horizons et l’ouvrir aux autres. Et, ainsi lui apprendre pas à pas à intégrer une petite collectivité en y prenant confiance et en y tissant des liens amicaux.

**Cadre de l’accompagnement :**

Partir des souhaits et centres d’intérêt de la personne accompagnée pour les faire partager aux autres et réciproquement.

Partager en équipe (2 responsables de l’Escale, un art-thérapeute et 2 bénévoles) les observations sur les aspirations et modes d’interaction de la personne accueillie et leurs évolutions vers la finalité de notre accompagnement.

Activités individuelles et collectives, avec possibilité de passer sans contrainte de l’une à l’autre en privilégiant progressivement les activités collectives. Ce passage peut se réaliser au bout de plusieurs séances.
Ces activités sont soit en lien avec les centres d’intérêt propres de chaque personne accueillie (jeu, lecture, apprentissage cognitif ou moteur), soit des ateliers expression animés par un art-thérapeute.

 **LES RESPONSABLES DE L’ESCALE S’ENGAGENT À :**

* Accueillir et considérer le bénévole comme un acteur à part entière de l’accompagnement.
* Lui donner une information claire sur sa mission de bénévole à l’Escale.
* Assurer sa formation sur le terrain et l’accompagner dans le travail mené en équipe avec les 2 responsables de l’Escale, un art-thérapeute et l’autre bénévole.
* Mettre à sa disposition les outils d’observation mis en place.
* Le couvrir par une assurance civile contractée par Le Chemin de Pierre

 **LE BÉNÉVOLE S’ENGAGE À :**

* Accepter et respecter les principes de l’accompagnement des adultes accueillis à l’Escale et se conformer à ses objectifs.
* Effectuer une période de découverte définie avec les responsables de l’Escale.
* Collaborer dans un esprit de partage et de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles, les arts-thérapeutes, et les responsables de l’Escale.
* Regarder positivement la personne accompagnée :
	+ Aller à la rencontre de sa personnalité en lâchant prise, sans peur, sans a priori et en mettant de côté sa recherche d’efficacité et de résultat dans l’activité proprement dite
	+ En prenant du recul par à rapport à ses possibles idées préconçues
* Respecter la confidentialité des informations recueillies.
* Respecter les dates de ses engagements.

Le bénévole s’engage de son plein gré, de manière désintéressée, dans une action organisée au service des plus fragiles. L’intervention du bénévole s’inscrit dans un projet organisé, au sein d’une équipe, dans le cadre des missions de l’association Le Chemin de Pierre.

Une lettre d’engagement, qui définit le contenu et les modalités de la mission, est signée entre le bénévole et les deux responsables de l’Escale.